



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE  
A/37/283  
S/15210 ✓  
14 juin 1982  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

JUN 15 1982

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-septième session  
Point 34 de la liste préliminaire<sup>æ</sup>  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-septième année

Lettre datée du 11 juin 1982, adressée au Secrétaire général par le  
Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de Singapour  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire distribuer le texte du document ci-joint, qui est une déclaration des ministres des affaires étrangères des Etats membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), publiée à Singapour par S. Exc. M. S. Dhanabalan, président du Comité permanent de l'Association et ministre des affaires étrangères de Singapour, comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,  
(Signé) Barry DESKER

<sup>æ</sup> A/37/50/Rev.1.

ANNEXE

Déclaration des ministres des affaires étrangères des Etats membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) sur la situation au Liban, publiée le 11 juin 1982 par le Président du Comité permanent de l'ANASE et Ministre des affaires étrangères de Singapour

Les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'ANASE condamnent énergiquement la récente agression militaire d'Israël contre le Liban et son invasion de ce pays, dont il a violé l'intégrité territoriale et la souveraineté, entraînant de nombreuses pertes en vies humaines et de grandes destructions. En agissant de la sorte, Israël a contrevenu aux principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et a enfreint les décisions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Par cette agression contre le Liban, Israël a aggravé l'instabilité et les troubles au Moyen-Orient et amené le danger d'un élargissement du conflit. Ce pays a également sapé les efforts déployés par la communauté internationale pour régler de façon pacifique le conflit au Moyen-Orient. Les ministres appuient pleinement les résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies demandant un cessez-le-feu et le retrait immédiat et inconditionnel des forces israéliennes du Liban.

-----